



CCS Groupe Lourd

Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

PUBLIC : Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences à la fonction d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière spécialisation « Groupe Lourd »

PREREQUIS :

- Être titulaire des Permis C/CE/D en cours de validité
- Être titulaire du TP ECSR

DUREE et MODALITES : Présentiel. 245 heures (35 jours)
Effectif : entre 4 et 12 participants

LIEU DE FORMATION : Villeneuve les Maguelone (34750)
(ZAE du Larzat – Lieu dit les Rocailles)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et de vérifications des compétences acquises/en cours d'acquisition : étude de cas, audit de conduite, maniabilité du véhicule, conduite sur route, simulation de leçon hors et en circulation

FORMATEURS : Tous diplômés et aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.

DISPOSITIF DE SUIVI : Feuille d'émargements par ½ journée.
Livret d'évaluations passées en cours de formation.
Certificat de réalisation.

VALIDATION : Examen de niveau 5 (Bac+2). Validation par un jury composé de deux professionnels.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.

TARIF : Nous consulter – Eligible au CPF 332072
Délai d'accès : nous consulter

CONTEXTE : L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière. L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière. Pour les titulaires du titre professionnel Enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière, souhaitant devenir enseignant groupe lourd, ils peuvent compléter leur parcours par le certificat complémentaire de spécialisation (CCS). L'objectif général de la formation est de se préparer à l'examen en vue de l'obtention du certificat complémentaire de spécialisation Groupe Lourd et devenir enseignant des catégories C/ CE/ D.

Code RNCP/RS : Inscrit de droit. Fiche n° 35329
Code Certif Info N°88675

OBJECTIFS GENERAUX :

- ✓ Conduire et manœuvrer un véhicule du groupe lourd dans le respect de la sécurité routière et des règles de circulation.
- ✓ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation.
- ✓ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation.
- ✓ Enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation.

Arrêté du 20 avril 2016 relatif au titre professionnel d'enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière

CONTENU DE LA FORMATION :

L'environnement de la sécurité et de la conduite routière des véhicules du groupe lourd :

- ✓ Le cadre réglementaire spécifique à la conduite d'un véhicule du groupe lourd.

- ✓ La sécurité routière des véhicules du groupe Lourd

Conduite personnelle en sécurité en circulation :

- ✓ Les caractéristiques techniques des véhicules du groupe lourd
- ✓ Les déplacements des véhicules du groupe lourd
- ✓ Conduite et manœuvre d'un véhicule du groupe lourd en circulation

L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd :

- ✓ Les véhicules d'enseignement du groupe lourd
- ✓ L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd

SANCTION :

Certificat Complémentaire de Spécialisation, Titre professionnel ECSR (niveau 5), mention Groupe Lourd.

DEBOUCHES et SUITE DE PARCOURS :

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement

- Les établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
- Les établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
- Passage des CCS « Deux-roues »

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière,
- Coordinateur d'enseignants





PROGRAMME de FORMATION : CCS Groupe Lourd Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Arrêté du 12 avril 2016 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

	Objectifs	
	Identifier les objectifs et les étapes de la formation.	/
	<ul style="list-style-type: none">✓ Vérification du respect des prérequis.✓ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels.✓ Présentation de la formation.✓ Modalités pratiques.✓ Tour de table.	MOYENS UTILISES : Entretien individuel
N° Séquence	Objectifs	Durée
1	Décrire l'environnement de la sécurité et de la conduite routière des véhicules du groupe lourd	35h* (*Durée à titre indicatif)
Le cadre réglementaire s'appliquant à la conduite d'un véhicule du groupe lourd 1. Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules du groupe lourd du permis de conduire 2. Les normes et les réglementations relatives à la conduite des véhicules du groupe lourd : les obligations techniques, les obligations relatives à la conduite d'un véhicule du groupe lourd, la législation sociale, la formation initiale et continue, la visite médicale... 3. La réglementation relative au transport des marchandises dangereuses 4. La réglementation spécifique au transport d'enfants 5. Les documents réglementaires du transport routier de voyageurs et de marchandises 6. Responsabilités et assurances La sécurité routière des véhicules du groupe lourd 7. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules lourds 8. Le panorama socio-économique du transport routier : rôle des transports routiers de voyageurs et de marchandises en France, en Europe et à l'international ; l'organisation de la profession des transports routiers : les acteurs principaux et leur rôle... 9. L'accidentologie relative aux véhicules groupe lourd : évolutions statistiques ; système homme/véhicule/environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives au véhicule du groupe lourd ; les infrastructures routières et les gênes occasionnées par les véhicules du groupe lourd... 10. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules du groupe lourd 11. Les typologies et préventions des risques : risques généraux d'insécurité routière occasionnés par l'utilisation du véhicule ; risques d'insécurité et nuisances occasionnées par la conduite d'un PL ; risques et maladies professionnelles ; risques liés au transport de marchandises ...		MOYENS UTILISES : Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur, tableau blanc Ressources pédagogiques





N° Séquence	Objectifs	Durée
2	Mettre en œuvre les principes de sécurité lors de la conduite d'un véhicule du groupe lourd (catégorie CE et D)	35h* (*Durée à titre indicatif)
<p>Les caractéristiques techniques des véhicules du groupe lourd</p> <p>12. Typologie des véhicules du groupe lourd</p> <p>13. Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents types de véhicules du groupe lourd</p> <p>14. Mécanique élémentaire des véhicules du groupe lourd : emplacement, rôle et fonctionnement des principaux organes et équipements du véhicule, les évolutions technologiques et leurs impacts sur la conduite et la sécurité des usagers...</p> <p>15. Les éléments constitutifs d'un véhicule en termes de sécurité passive et active</p> <p>16. Les vérifications préalables à l'utilisation d'un véhicule du groupe lourd</p> <p>Les déplacements des véhicules du groupe lourd</p> <p>17. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules du groupe lourd</p> <p>18. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule du groupe lourd</p> <p>19. L'adaptation des comportements en situation de conduite</p> <p>Conduite et manœuvre d'un véhicule du groupe lourd en circulation :</p> <p>20. L'application des contrôles préalables à la conduite et à la manœuvre</p> <p>21. La conduite et manœuvre en sécurité et dans le respect des principes généraux du développement durable</p> <p>22. L'anticipation des risques de la conduite et de la manœuvre en interaction avec l'environnement</p> <p>23. Les comportements sécuritaires à adopter en cas de situations à risque / situation dégradée</p>		<p>MOYENS UTILISES :</p> <p>Autocar Equipés double commande</p> <p>Véhicule articulé ou ensemble de véhicules Equipés double commande</p>
N° Séquence	Objectifs	Durée
3	Mettre en œuvre la pédagogie de la conduite sur un véhicule du groupe lourd en sécurité (catégorie CE et D)	35h* (*Durée à titre indicatif)
<p>Les véhicules d'enseignement du groupe lourd</p> <p>24. Technologie du véhicule d'enseignement et de ses équipements</p> <p>25. Conduite et manipulation en sécurité d'un véhicule à double commande</p> <p>L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd</p> <p>26. Psychopédagogie appliquée à la conduite d'un véhicule groupe lourd typologie des publics ; leurs attentes sociales et professionnelles ; les impacts sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule du groupe lourd</p> <p>27. Les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation</p> <p>28. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd</p> <p>29. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation</p> <p>30. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation</p> <p>31. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident</p> <p>✓ Hiérarchiser les interventions selon le contexte et les erreurs de l'apprenant</p>		<p>MOYENS UTILISES :</p> <p>Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc.</p> <p>Ressources Pédagogique.</p> <p>Autocar Equipés double commande</p> <p>Véhicule articulé ou ensemble de véhicule Equipés double commande</p>





N° Séquence	Objectifs	Durée
4	Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd Hors Circulation.	49h* <i>(*Durée à titre indicatif)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne ✓ Veiller à la sécurité des personnes et des biens en transport de voyageurs et de marchandises ✓ Veiller au respect des consignes de sécurité, véhicule à l'arrêt et en mouvement ✓ Aménager une piste de maniabilité ✓ Effectuer et faire effectuer les contrôles avec pertinence ✓ Conduire en sécurité un véhicule du groupe lourd à des fins de démonstration ✓ Manœuvrer en sécurité un véhicule du groupe lourd à des fins de démonstration ✓ Prendre en compte l'environnement ✓ Faire appliquer les principes d'ergonomie spécifiques au poste de conduite ✓ Faire procéder à l'attelage et au dételage d'une remorque ou d'une semi-remorque ✓ Anticiper les comportements des apprenants ✓ Adopter un comportement adapté en cas d'accident ✓ Faire appliquer les principes de l'éco conduite ✓ Prendre en compte le parcours de chaque apprenant et les enjeux de la formation en lien avec son projet professionnel ✓ Communiquer de manière efficiente à distance sur une aire fermée à la circulation 	<p>MOYENS UTILISES :</p> <p>Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc. Ressources Pédagogique. Autocar Equipés double commande Véhicule articulé ou ensemble de véhicule Equipés double commande</p>
N° Séquence	Objectifs	Durée
5	Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd En Circulation.	49h* <i>(*Durée à titre indicatif)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne ✓ Veiller à la sécurité des personnes et des biens en transport de voyageurs et de marchandises ✓ Veiller au respect des consignes de sécurité, véhicule à l'arrêt et en mouvement ✓ Effectuer et faire effectuer les contrôles avec pertinence ✓ Prendre en compte l'environnement ✓ Faire appliquer les principes d'ergonomie spécifiques au poste de conduite ✓ Anticiper les comportements des apprenants ✓ Adopter un comportement adapté en cas d'accident ✓ Faire appliquer les principes de l'éco conduite ✓ Elaborer l'itinéraire en fonction du niveau de l'apprenant ✓ Prendre en compte le parcours de chaque apprenant et les enjeux de la formation en lien avec son projet professionnel ✓ Communiquer de manière efficiente à distance ✓ Communiquer ses intentions aux autres usagers ✓ Prendre en compte les intentions des autres usagers de la route ✓ Hiérarchiser les interventions selon le contexte et les erreurs de l'apprenant ✓ Gérer l'itinéraire en fonction de la réglementation, de l'horaire et du contexte de circulation 	<p>MOYENS UTILISES :</p> <p>Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc. Ressources Pédagogique. Autocar Equipés double commande Véhicule articulé ou ensemble de véhicule Equipés double commande</p>





N° Séquence	Objectifs	Durée
6	Enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation	35h* <i>(*Durée à titre indicatif)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne ✓ Accompagner l'appropriation des spécificités de l'environnement et de la conduite des véhicules du groupe lourd de manière adaptée au contexte et aux apprenants ✓ Faciliter la prise de conscience relative aux risques inhérents à la conduite des véhicules du groupe lourd. 		MOYENS UTILISES : Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc. Ressources Pédagogique.
Evaluer les compétences professionnelles acquises (7h*)		
Les Evaluations Passées en Cours de Formation (EPCF) : <ul style="list-style-type: none"> - Permettre au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation - Permettre au candidat d'être acteur de sa progression - Permettre au formateur d'identifier les points à améliorer - Familiariser le candidat avec les modalités d'évaluation du titre professionnel 		
N° Séquence	Objectifs	Durée
Session d'examen (Selon le référentiel du titre professionnel visé)		4h
Mise en situation professionnelle : Animation d'une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule groupe lourd Hors Circulation Animation d'une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule groupe lourd En Circulation Entretien technique Le candidat réalise une étude de cas tirée au sort relative à la conduite en sécurité d'un véhicule groupe lourd. Le jury questionne le candidat sur sa maîtrise des connaissances sur le sujet. Le jury questionne le candidat sur sa prestation lors de la mise en situation professionnelle. Entretien final : Le jury questionne le candidat sur sa compréhension et sa vision du métier d'enseignant de la conduite en sécurité d'un véhicule groupe lourd.		MOYENS UTILISES : Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc. Ressources Pédagogique. Autocar Equipés double commande Véhicule articulé ou ensemble de véhicule Equipés double commande
N° Séquence	Objectifs	Durée
Bilan et synthèse du stage		
Bilan de la formation Synthèse du stage Evaluation de satisfaction de la formation		MOYENS UTILISES : Salle de cours

*A titre indicatif

